

Animation musicale

Hymne national français

Premier couplet

Allons enfants de la Patrie,	Auf, Kinder des Vaterlands,
Le jour de gloire est arrivé !	Der Tag des Ruhmes ist gekommen!
Contre nous de la tyrannie	Gegen uns Tyrannei,
L'étendard sanglant est levé, (bis)	Das blutige Banner ist erhoben. (2x)
Entendez-vous dans les campagnes	Hört ihr auf den Feldern
Mugir ces féroces soldats ?	Diese wilden Soldaten brüllen?
Ils viennent jusque dans vos bras	Sie kommen bis in eure Arme,
Égorger vos fils, vos compagnes !	Um euren Söhnen, euren Gefährtinnen die Kehlen durchzuschneiden.

Refrain

Aux armes, citoyens,	Zu den Waffen, Bürger,
Formez vos bataillons,	Formt eure Truppen,
Marchons, marchons !	Marschieren wir, marschieren wir!
Qu'un sang impur	Unreines Blut
Abreuve nos sillons !	Tränke unsere Furchen!

Hymne national allemand

Einigkeit und Recht und Freiheit für das Deutsche Vaterland.	Unité et droit et liberté pour la patrie allemande.
Danach lasst uns alle streben brüderlich mit Herz und Hand.	Cela, recherchons-le en frères, du cœur et de la main.
Einigkeit und Recht und Freiheit sind des Glückes Unterpfand.	Unité et droit et liberté sont les fondations du bonheur.
Blüh im Glanze dieses Glückes, blühe, Deutsches Vaterland ! (bis)	Fleuris, dans l'éclat de ce bonheur, Fleuris, patrie allemande ! (bis)

Hymne à la joie (Hymne Européen)

La mélodie symbolisant l'Union européenne est celle de la Neuvième symphonie composée en 1823 par Ludwig van Beethoven, qui a mis en musique l'«Ode à la joie», poème écrit en 1785 par Friedrich von Schiller.

L'hymne symbolise non seulement l'Union européenne, mais aussi l'Europe au sens large. Le poème l'«Ode à la joie» exprime l'idéal de fraternité que Schiller avait pour la race humaine, vision partagée par Beethoven.

En 1972, le Conseil de l'Europe fait du thème musical de l'«Ode à la joie» de Beethoven son hymne. En 1985, les chefs d'État et de gouvernement des États membres l'adoptent comme hymne officiel de l'Union européenne. Cet hymne sans paroles évoque, grâce au langage universel de la musique, les idéaux de liberté, de paix et de solidarité incarnés par l'Europe.

L'hymne européen n'est pas destiné à remplacer les hymnes nationaux des pays de l'Union européenne mais à célébrer les valeurs qu'ils partagent. L'hymne est joué lors des cérémonies officielles auxquelles participe l'Union européenne et, d'une manière générale, à l'occasion de tous les événements à caractère européen.

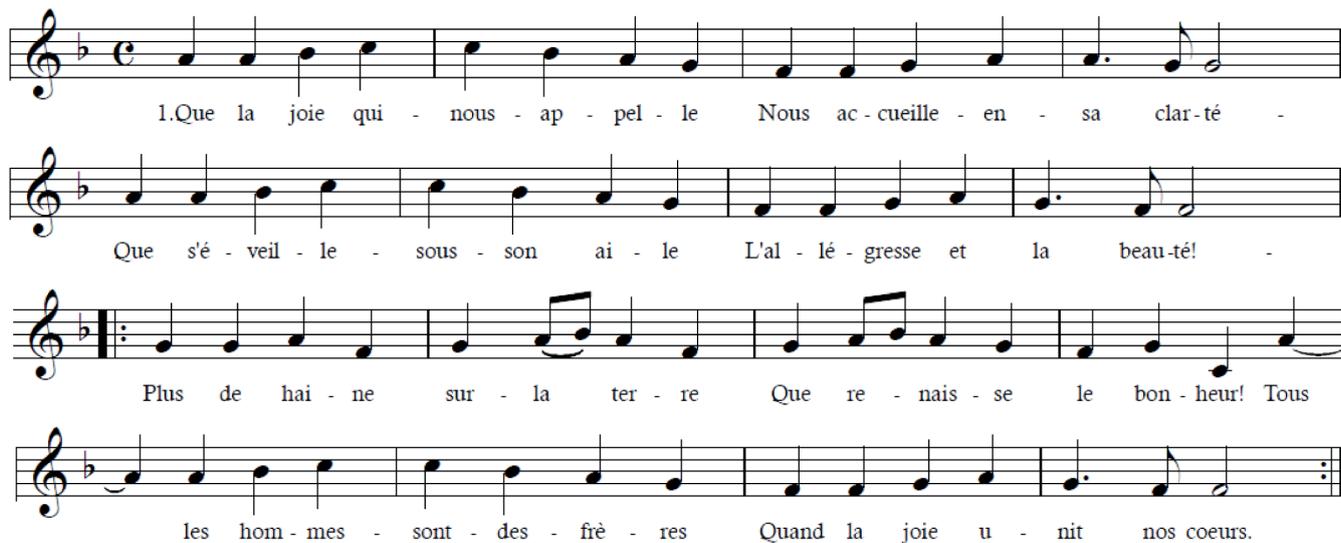
Hymne à la Joie

Paroles allemandes : SCHILLER

Musique : Ludwig van BEETHOVEN

Paroles françaises : Jean RUAULT et Maurice BOUCHOR

Arr : Alain LANGREE



1. Que la joie qui - nous - ap - pel - le Nous ac - cueille - en - sa clar - té -
Que s'é - veil - le - sous - son ai - le L'al - lé - gresse et la beau - té!
Plus de hai - ne sur - la ter - re Que re - nais - se le bon - heur! Tous
les hom - mes - sont - des - frè - res Quand la joie u - nit nos coeurs.

2 - Peuples des cités lointaines
Qui rayonnent chaque soir,
Sentez-vous vos âmes pleines
D'un ardent et noble espoir ?

Luttez-vous pour la justice,
Êtes-vous déjà vainqueurs ?
Ah ! Qu'un hymne retentisse
À vos cœurs mêlant nos cœurs.

3 - Si l'Esprit vous illumine,
Parlez-nous à votre tour,
Dites-nous que tout chemine
Vers la paix et vers l'amour.

Dites-nous que la Nature
Ne sera que joie et fleurs,
Et que la Cité future
Oubliera le temps des pleurs.